
Assemblée législative

La Convention - La Terreur

Numéro d'inventaire : 2024.6.19

Auteur(s) : Paul Lehugeur

A. Lahure

Type de document : planche didactique

Éditeur : A. Lahure, imprimeur-éditeur, 9, rue de Fleurus, Paris (à droite)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1886 (vers)

Collection : Histoire de France en cent tableaux, par P. Lehugeur

Inscriptions :

- numéro : N° 87 (recto) (en haut)
- titre : Assemblée législative (recto) (en haut)
- numéro : N° 88 (verso) (en haut)
- titre : La Convention - L a Terreur (verso) (en haut)

Matériaux et technique(s) : carton

Description : Planche recto-verso. Feuille imprimée collée sur carton rigide. La planche n'ayant pas d'œillet de suspension, un trou a été fait en haut, dans lequel subsiste un reste de cordelette.

Mesures : hauteur : 44,5 cm

largeur : 32,5 cm

Notes : Cette planche, présentant 2 tableaux, est extraite d'une série de 100 tableaux portant sur l'histoire de France des origines à 1815, qui complète un manuel d'histoire des années 1880. Le musée possède 28 planches différentes de cette série, soit 56 tableaux (plus 4 planches en double). L'auteur, Paul Lehugeur (1854-1916) a été élève de l'ENS, professeur agrégé d'Histoire au lycée Henri IV.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Lieu(x) de création : Paris

Utilisation / destination : enseignement

Représentations : scène historique : histoire, 18e siècle, France / Recto (n° 87): Assemblée législative Un texte de présentation du contexte historique 4 portraits représentés et commentés: Madame Roland - Danton - La Fayette - Dumouriez 4 scènes représentées et commentées: Journée du 20 juin - Enrôlements volontaires - Journée du 10 août - Bataille de Valmy Verso (n° 88): La Convention - La Terreur Un texte de présentation du contexte historique 4 scènes représentées et commentées: Bombardement de Lille - Bataille de Jemmapes - Exécution de Louis XVI - Derniers moments des Girondins

Autres descriptions : Langue : français

ill.

Objets associés : 2010.08495

1996.01234

2002.01601

N° 87

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

N° 87

Du 1^{er} octobre 1791 au mois de juin 1792, Louis XVI, devenu roi constitutionnel, semble se résigner à l'abaissement de la royauté; il prend pour ministres des *girondins*, républicains modérés, tels que Roland, et déclare la guerre à l'Autriche, suivant les vœux de la nation (avril 1792). — Mais il refuse de suivre plus loin l'assemblée, renvoie ses ministres girondins et paraît s'entendre avec l'étranger. Le peuple de Paris exaspéré envahit l'assemblée et les Tuilleries (le 20 juin 1792), puis, dans un second accès de

colère, s'empare des Tuilleries (le 10 août 1792), et emprisonne le roi. L'assemblée est débordée, et le pouvoir passe à la commune, composée des meneurs du peuple; un d'eux, Danton, est ministre de la justice, et la populace déchainée massacre des milliers de royalistes aux journées de septembre. En même temps la France est gravement menacée par la Prusse, l'Autriche et le Piémont: le duc de Brunswick prend Verdun et franchit l'Argonne, mais Dumouriez, après avoir discipliné les volontaires de son armée, repousse les Prussiens à Valmy (septembre 92).



Journée du 20 Juin.

Le peuple de Paris s'était assemblé en grand nombre le 20 juin, jour anniversaire du serment du Jeu de Paume, pour protester contre le renvoi des ministres girondins. Conduite par le brasier Santerre, la foule envahit la salle de l'assemblée, alors située dans le jardin des Tuilleries, puis se porta à la place du Carrousel, força la porte du palais, et pénétra en vociférant dans les appartements royaux. Le roi, accablé d'outrages et de menaces, fut contraint de boire un verre de vin à la santé du peuple, et de mettre sur sa tête un bonnet rouge. La reine, encore plus injuriée que le roi, ne dut la vie qu'à l'énergie de quelques gardes nationaux. La foule ne mit pas moins de cinq heures à se lasser de ce jeu ignoble.



Enrôlements volontaires.

L'armée de ligne, désorganisée par la révolution, affaiblie par le départ de 2 000 officiers et par la désertion de 50 000 soldats, ne pouvait suffire à soutenir le choc des coalisés: l'assemblée proclama la patrie en danger et fit appel aux gardes nationaux pour former des bataillons de volontaires: des estrades se dressèrent en plein vent pour recevoir les enrôlements au bruit de la musique et aux acclamations du peuple; les tambours battaient aux champs, voiles de crêpe, et le canon tonnait par intervalles. Les volontaires, d'abord sans expérience et sans discipline, deviennent d'excellents soldats dès qu'ils furent amalgamés avec les troupes de ligne, c'est-à-dire encadrés parmi elles et soumis aux mêmes officiers.



Madame Roland.

Mme Roland est une des femmes les plus célèbres de la Révolution. Quand son mari fut ministre en 1792, elle fit de son salon le centre du parti girondin. Condamnée à mort en 93, elle mourut avec courage, en disant: « O liberté, que de crimes on commet en ton nom! »



Journée du 10 Août.

Les Prussiens, en entrant en campagne, menaçaient Paris d'une complète destruction, si la personne du roi n'était pas respectée. Le peuple releva aussi-tôt le défi et se rua sur les Tuilleries; la lutte fut féroce: les défenseurs du palais, au nombre d'environ quinze cents, repoussèrent d'abord la multitude, mais assaillis de toutes parts, ils succombèrent sous le nombre: sept cents d'entre eux furent égorgés; les autres s'enfuirent par le jardin; la famille royale, qui s'était réfugiée à l'assemblée, fut enfermée à la prison du Temple.



Danton.

Danton prit part aux journées du 20 juin et du 10 août, fut complice des massacres de septembre, et contribua de toutes ses forces à la condamnation de Louis XVI et des Girondins, ce qui ne l'empêcha pas d'être exécuté à son tour pendant la Terreur comme coupable de modération.



La Fayette.

La Fayette s'était rendu populaire pendant la guerre d'Amérique: il fut proclamé commandant de la garde nationale; mais, réduit à employer la force contre la multitude, il perdit toute popularité, et fut contraint de fuir.



Bataille de Valmy.

Les Prussiens, qui venaient d'entrer à Longwy et à Verdun, se croyaient à la veille de prendre Paris: vieux soldats rompus à toutes les manœuvres, ils n'avaient que du mépris pour les volontaires français, mais les jeunes soldats de Dumouriez, après avoir enduré sans se rompre un feu terrible, s'élançèrent la baïonnette en avant, au cri de « Vive la nation », et repoussèrent l'ennemi étonné (20 septembre 1792).



Dumouriez.

Dumouriez, général de l'armée du centre, remporta les deux victoires de Valmy et de Jemmapes, et conquit la Belgique. En 93 il tenta de marcher contre la Convention, mais il ne fut pas suivi de ses soldats et passa à l'étranger.

N° 88

LA CONVENTION — LA TERREUR

N° 88

La Convention, qui succède à la Législative (septembre 1792), proclame la République, met le roi en jugement et le condamne à mort (janvier 1793). Les Girondins, qui montrent quelque modération, sont chassés de l'Assemblée (31 mai), et envoyés à l'échafaud; la Commune gouverne par la terreur, au moyen du Tribunal révolutionnaire et du Comité de salut public; Robespierre, appuyé sur elle, exterminé tous ses ennemis sans distinction de partis; les enragés, tels qu'Hébert, les indulgents, tels que Danton, sont exécutés les uns après les autres à côté des républicains modérés et des royalistes, tels que Maréchalherbes, Lavoisier, André Chénier. La terreur s'étend à la province; les victimes sont innombrables. — A l'extérieur, Dumouriez bat les Autrichiens à Jem



Bombardement de Lille.

Les Autrichiens, désespérant de prendre Lille d'assaut, couvrent la ville de projectiles, bombes et boulets rouges qui portaient partout l'incendie et la dévastation; mais les habitants faisaient également la chasse aux bombes, les saisissaient avec des pinces et les jetaient dans l'eau pour les empêcher d'éclater; un persiqueur imagina de se faire un plat à la barbe avec un célat de bombe, et s'installa dans la rue; tous ses voisins voulaient se faire raser par lui, mais il n'en eurent pas le temps, parce que les Autrichiens décampèrent (6 octobre); ils n'avaient plus de bombes, ils avaient perdu 2000 hommes, et Dumouriez s'avancait pour les châtier.

mapes (1792), et conquiert la Belgique, pendant qu'une autre armée enlève au Piémont Nice et la Savoie. A la mort de Louis XVI, la coalition devient générale: seule contre l'Autriche, le Piémont, la Prusse, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, Naples et Rome, la France est vaincue à Nierwinden, son territoire est envahi; en proie à la guerre étrangère et à la guerre civile, sa situation semble désespérée (août 1793), mais elle se relève par des prodiges d'énergie; Carnot organise de nouvelles armées, que commandent Jourdan, Hoche, Marceau, Kléber, Bonaparte; les Anglais sont vaincus à Hondschoote, et les Autrichiens à Wattignies (octobre 1793); le territoire est partout délivré, et les armées françaises franchissent à leur tour le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.



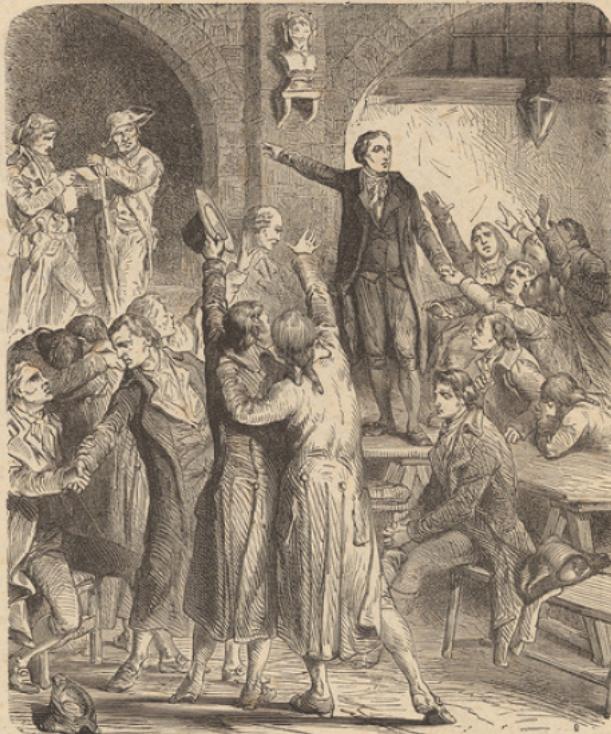
Bataille de Jemmapes.

La victoire de Valmy avait forcé les Prussiens à reculer; la victoire de Jemmapes arrêta les Autrichiens et donna la Belgique à la France; l'armée française, composée en grande partie de volontaires, était mal vêtue et mal équipée, mais elle était soutenue par l'enthousiasme et dansait la carnagnole jusque sous le feu du canon; elle s'élança en chantant à l'assaut des positions autrichiennes, et rien ne put l'arrêter (6 novembre 1792). Le lendemain Dumouriez faisait son entrée à Mons, et le 14 à Bruxelles. La Belgique, délivrée des Autrichiens, était pleine de joie de devenir française, et l'Europe était plongée dans l'étonnement.



Exécution de Louis XVI.

Louis XVI mourut en roi et en chrétien. Réveillé à 5 heures du matin pour être conduit au supplice, il entendit la messe et communia; après avoir fait tranquillement ses dernières dispositions, il dit lui-même d'une voix ferme: « Partons »; le trajet dura une grande heure du Temple à la place de la Concorde; Louis descendit de voiture comme s'il s'était entré dans son palais, monta les degrés de l'échafaud sans trembler, et se livra aux exécuteurs; il essaya de parler à la foule, mais un roulement de tambours couvrit sa voix, et le bourreau fit tomber la tête du roi de France (10 heures du matin, 21 janvier 1793).



Derniers moments des Girondins.

Marat, qui demandait 270 000 têtes pour fonder la liberté, était un objet de dégoût pour tous les honnêtes gens. Une jeune fille, Charlotte Corday, essaya d'arrêter la Terreur en poignardant le misérable, mais le tribunal révolutionnaire redoubla de fureur et envoya à l'échafaud non seulement Charlotte Corday et Marie-Antoinette, mais aussi vingt-deux députés girondins, tels que Vergniaud. Ils marchèrent au supplice en chantant la Marseillaise (octobre 1793). Le duc d'Orléans Philippe Égalité et Mme Roland les suivirent de près à l'échafaud; la guillotine fut en permanence jusqu'au mois de juillet 94.

